

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 mai 2015

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : M. Franck CHAUVE, Mme Sandrine VILLENEUVE, M. Bernard GERVAIS, Mme Christelle EYCHENNE, M. Ludovic LANDRÉ, Mmes Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, Christelle MURON, MM. Lucien ESTINES, Jacques BRUNEL, Jean-Claude RICHARD, Mmes Evelyne GIRARD-GOUILLOUD, Laurence CROZAT, Sylvie NIVOIX, MM. Yannick SEYCHAL, Cédric ARNAUD, Mme Séverine CARTON.

ABSENTS EXCUSES : Mme BERTHE Florence et M. Christian CHARRIERE qui ont respectivement donné procuration à Mme Christelle MURON et M. Bernard GERVAIS.

Secrétaire de séance : M. Lucien ESTINES

Abordant l'ordre du jour, le Conseil municipal

. approuve le Dossier de consultation des entreprises (avec tranches fermes et tranches optionnelles) concernant les travaux de voirie Rue de La Provende et carrefour de La Chana et donne son accord pour lancer un appel d'offres ouvert ;

. approuve à l'unanimité le contrat de maîtrise d'œuvre pour plusieurs missions (EP/AVP, PRO, DCE) confiées au bureau d'études F2i concernant ces travaux de voirie ainsi que les honoraires afférents ; le suivi de chantier n'étant pas compris dans ce contrat ;

. décide de demander à ICA Environnement de préparer un DCE pour le changement de la canalisation d'eau potable Rue de la Provende ;

. approuve diverses modifications budgétaires concernant

. la régularisation d'un titre émis en 2014 pour un montant de 80 € ;

. l'inscription de la subvention allouée à la commune au titre des Certificats d'Economies d'Energies s'élevant à 690 € pour des travaux d'isolation à la maison du gardien du camping ;

. la création d'un massif Place de la Barotie et la réalisation de plantations d'arbustes Place du Haut- Forez pour un montant total de 2 050 € ;

. le budget de l'eau afin de comptabiliser un avoir sur un solde d'eau de 2014 d'un montant de 60 €.

. approuve la correction de la participation aux dépenses de fonctionnement de l'école St Charles ; le prix de revient 388.72 € (au lieu de 388.36 €) ;

. approuve de ce fait les nouvelles participations des communes voisines (Cervières et Saint-Julien-la-Vêtre) aux frais de fonctionnement de l'école publique ;

. donne son accord pour solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre des Enveloppes de Solidarité en faveur des Communes pour la réfection de la toiture du local technique situé Place de la Barotie ;

. approuve, suite à de nouvelles normes imposées, l'acquisition de matériel à la cantine scolaire ;

. décide de reporter à une prochaine séance la décision relative à l'achat d'une licence IV ;

. est informé que la contribution au Fonds de Péréquation des Recettes Fiscales Communales et Intercommunales s'élève à 17 046 € pour cette année au lieu de 23 000 € budgétés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.

Affiché en vertu des articles L 2121.25 et R 2121.11 du CGCT.

Le Maire, Denis TAMAIN.

